

Le dialogue social fond avec la canicule

Sommaire

Immobilier Rennes : déménagement de Malakoff vers Atalante	1
Immobilier Rennes : déménagement de St-Jacques de la Lande vers Chantepie (Bignon)	2
Immobilier Rennes : déménagement de St-Jacques de la Lande vers Orange Avenue	2
Évolution de l'organisation de la gestion des infrastructures pour le réseau et les plateformes de services	2
En marge du CSE – vos droits, informations : mutuelle HENNER	3

La succession des points de consultation sur les déménagements des équipes DTOF sur la plaque rennaise est à l'image de la stratégie de l'entreprise : morceler, déresponsabiliser... pour mieux régner ? Malgré nos demandes répétées, la Direction cache aux élus du CSE DTSI le futur Schéma Directeur Immobilier Territorial rennais global ... et accélère même les processus. **Vos représentants CFE-CGC Orange ont demandé l'ouverture de négociations sur les conditions d'accompagnement des personnels concernés par ces déménagements.**

Les élus demandent également à être tenus informés sur tout ce qui pourrait impacter la bonne marche de l'entreprise (conformément à l'article L2312-8 du code de travail) : par exemple les incidents réseau mobile qui ont impacté des millions d'utilisateurs le 29 juin 2026 et pour lesquels nos collègues sur le terrain ont dû être mobilisés pour garantir le rétablissement du service. L'enquête est en cours et l'entreprise a promis une restitution au CSE d'août 2026.

Les solutions d'IA (généraliste, d'assistance ou de supervision) se multiplient dans nos environnements de travail, promettant d'alléger les tâches managériales ou de garantir une « connectivité toujours disponible » avec des outils de supervision ou des jumeaux numériques. La Direction omet sciemment une étape incontournable : la consultation des instances sur ces changements technologiques majeurs pouvant avoir de réelles incidences sur nos activités professionnelles.

Immobilier Rennes : déménagement de Malakoff vers Atalante

Le dossier

Pour rappel, ce projet s'inscrit dans le Schéma Directeur de l'Immobilier Territorial (SDIT) de Rennes présenté en information au CSEC en septembre 2025 sur « les orientations d'Orange en matière d'immobilier » (le Plan de Schéma Directeur de l'Immobilier (PSDI)), et en CSEE Orange DTSI le 24 septembre 2025. La fermeture du site de Rennes Malakoff était annoncée.

Ce déménagement a été présenté au CSE DTSI en information préalable à consultation lors de la séance n°56 des 23 et 24 juin derniers.

Position de la CFE-CGC Orange

- ◆ Le rapprochement des équipes DTOF sur un seul site desservi par les transports en commun avec une restauration collective est une opportunité pour tous les salariés interrogés sur le sujet.
- ◆ Les représentants du personnel seront à l'écoute des salariés qui pourraient souffrir de l'aggravation potentielle du temps de trajet, et surveillent les impacts de la densification du site de Rennes Atalante.

Immobilier Rennes : déménagement de St-Jacques de la Lande vers Chantepie (Bignon)

Le dossier

La direction a présenté les aménagements prévus pour accueillir les salariés de DI2E (et UIC Ouest) après la présentation du PSDI en septembre 2025. Le bail du site Orange La Lande arrive à échéance en février 2027, le site doit être libéré.

Questions de la CFE-CGC Orange

♦ La restauration est absente du site et il existe peu de solutions alternatives dans les environs : qu'est-il prévu d'ici fin septembre pour faciliter l'accès au déjeuner des personnels ?

La Direction demande aux élus de consulter le Comité National de Restauration.

- ♦ Les temps de trajet sont rallongés pour les personnels habitant en dehors de Rennes : comment compenser cette perte de temps ? Certains personnels ont eu un assouplissement de leur plage horaire d'arrivée.
- ♦ Le site de Chantepie pourrait-il être un site de repli « climatique » en cas de « surchauffe », comme pour le site DTSI de François Château ? La Direction « avoue » ne pas avoir envisagé la situation à ce jour ...

Vos élus ont demandé le report de la consultation à fin août.

Immobilier Rennes : déménagement de St-Jacques de la Lande vers Orange Avenue

Le dossier

Le site de Orange Avenue n'est pas pérenne ; en 2029/2030, en 2^e phase du SDIT rennais (avec entre autres la fermeture des sites de Rennes Patton et de Bray), les personnels seront concentrés sur des campus en zone nord-est.

Orange Avenue propose une restauration collective sur site.

Le micro-zoning et le planning ont été envoyés avant les congés d'été pour un déménagement prévu en octobre 2026 : le taux de partage des bureaux prévu est de 1,2 (40 places pour 30 salariés qui déménagement).

Malgré l'aggravation du temps de transport, pour certains salariés, la Direction refuse la systématisation de l'extension à 3 jours/semaine des avenants Télétravail.

Position de la CFE-CGC Orange

Vos élus ont demandé le report de la consultation à fin août.



Évolution de l'organisation de la gestion des infrastructures pour le réseau et les plateformes de services

Le dossier

Pour rappel, ce dossier présente un projet d'évolution sur la gestion des infrastructures pour le réseau et les plateformes de

services concernant les Directions Plateformes Cloud (PFC), Réseaux et Services Mobile (RSM) de la Direction Technique des Réseaux (DTR) et Plateformes de Services (PFS).

Ce dossier a été présenté en information préalable à consultation lors de la séance n° 52 des 29 et 30 avril 2026, séance pendant laquelle une expertise Technologia a été mandatée pour analyser ce projet.

Les points principaux soulevés dans l'expertise et complétés dans la consultation :

- Les métiers resteront inchangés, les activités seront maintenues, il n'y aura pas de mobilité géographique et les astreintes demeureront stables
- Le projet est basé sur le regroupement des compétences infrastructures et cloud, l'anticipation de la rareté des expertises, le meilleur pilotage des ressources, le renforcement de la cohérence technique
- La logique de la nouvelle organisation est de produire des solutions standardisées, susceptibles d'être utilisées par plusieurs métiers, dont la TV

Analyse des élus du CSE DTSI

- ◆ Les élus reconnaissent le bien-fondé de cette réorganisation visant à regrouper des activités cloud au sein de DTOF/PFC.
- ◆ Les élus soulignent que les réponses fournies à l'expertise Technologia sont insuffisantes, que l'organisation du travail cible est insuffisamment définie et qu'ils sont dans l'impossibilité d'apprécier l'adéquation de la ressource humaine avec les tâches à effectuer.
- ◆ La CFE-CGC Orange demande l'accès aux sondages réguliers sur la charge de travail par les représentants du personnel ; et insiste pour que la direction ouvre les yeux sur les situations continues de surcharge et sorte enfin du dogme du non-remplacement des départs.

En marge du CSE – vos droits, informations : mutuelle HENNER

La CFE-CGC Orange a fait le choix de ne pas signer cet accord, considérant qu'il comporte des régressions majeures pour les personnels et leurs familles

Les résultats de l'enquête menée auprès des personnels ayant accepté de recevoir les communications de la CFE-CGC Orange sont sans ambiguïté : les personnels sont mécontents de la couverture et des remboursements, du manque de transparence et d'informations claires sur les changements liés au changement de mutuelle, de la gestion administrative de Henner. (cf [Complémentaire santé Henner : ce que ne vous a pas dit la Direction](#)) .

Si vous avez besoins de conseils et de recours sur des problèmes administratifs ou de remboursements : **NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !**



Prochaines « heures du mois » de septembre 2026 par Teams à 11 h :

Vendredi 11 septembre 2026 – Mercredi 16 septembre 2026

Les Procès-Verbaux sont consultables sur le site du CSE DTSI dans la rubrique La Vie du CSE.